



## CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 27 janvier 2022

### Procès-verbal (PV)

#### Attention :

- Les procès-verbaux du conseil d'établissement sont consultables en ligne :  
<http://lftamatave.mg/spip.php?rubrique308>
- Les procès-verbaux du conseil d'école sont consultables en ligne :  
<http://www.lftamatave.mg/spip.php?rubrique304>

Nombre total de membres présents = 10 dont 9 votants

- Quorum = 8
- Ouverture de la séance à 17h35 en visioconférence zoom

#### Liste de présence :

#### Membres de droit :

- Monsieur PEREZ PATRICK, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (COCAC) : Excusé
- Monsieur KOMLAN LAURENT PIERRE, Proviseur : Présent
- Monsieur Patrick BOGEAT, Directeur de la section primaire (1er degré) : Présent
- Madame RATIARISON Hervé, Directeur Administratif et Financier : Présent
- Monsieur RASOANAIVO TOVO, Conseiller Principal d'Education (CPE) : Présent

#### Représentants élus des enseignants :

##### Titulaires :

- Madame Njara RALALANIRINA : Présente
- Madame RATSIROFONIRINA Noro : Absente
- Monsieur DELCOURT Régis : Absent
- Monsieur Hermenegilde RAZAFITSIHADINOINA : Absent

##### Suppléants :

- Madame WRIGHT Kathryn : Absente
- Monsieur FABRE-BUISSON Eric : Absent
- Madame ANDRIAMANTSJETIBENJA Felaniaina : Absente
- Madame AMAD RAZANADRAKOTO Estelle : Absente

## Représentants élus des personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service (ATOS) :

### Titulaire :

- Madame Frédérique RANAIVOARISOA : Absente

### Suppléante :

- Madame RABOANA Mireille : Absente

## Représentants élus des parents d'élèves :

### Titulaires :

- Madame RAJAOFERA Hiajamalala : Absente
- Madame RAJABALY Tasnime : Présente
- Monsieur L'HÔTE Philippe : Présent

### Suppléants :

- Madame ZIEGLER Caroline : Présente
- Madame TAHERALY Maria : Absente
- Madame FABRE FONTAINE Corrine : Absente

## Représentants élus des élèves :

### Titulaires :

- Monsieur CHAN TAVE Matthieu : Présent
- Monsieur PESIN Jason : Absent

### Suppléants :

- Monsieur MOHAMED DJAFFAR Neha : Absent
- Monsieur BENESSY Cédric : Absent

## Invités :

### Consule honoraire de France à Tamatave ou son représentant :

- Madame Marie-Joëlle MAURICE : Excusée

### Conseillers consulaires :

- Monsieur FRALIN JEAN HERVE : Excusé
- Monsieur CHAOUI DANIEL : Excusé
- Madame FIDALY HOUSSEN : Excusé
- Madame DUCAUD RACHELLE : Excusé
- Madame FARAJALLAH GENEVIEVE : Excusée

### Inspecteur de l'éducation nationale :

- Madame VERSELLE PATRICIA : Excusée

### Président de l'Association des Parents d'Elèves (APE) :

- Monsieur GEERAERTS GEORGES : Présent



## Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le quorum étant atteint avec 9 membres votants présents, Monsieur KOMLAN, Président du conseil, ouvre la séance à 17h35 en visioconférence zoom.

Est désignée secrétaire de séance, Mme Njara.

## Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil d'établissement du 23 novembre 2021 (vote)
2. Point sur la situation sanitaire du lycée
3. Validation des protocoles sanitaires mis à jour en CHSCS le 14 janvier 2022
4. Informations - Réflexions sur les groupes de travail (banalisation de 2 fois 2h le lundi et le jeudi - à définir) :
  - a. Pour l'écriture du nouveau projet d'établissement
  - b. Pour la révision du règlement intérieur
  - c. Pour les nouveaux horaires de l'établissement
  - d. Pour le calendrier scolaire
  - e. Pour le logo et le nom de l'établissement
  - f. Pour l'organisation des 50 ans du lycée le samedi 4 juin 2022

**Vote :**

**Nombre de votants : 9**

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

**L'ordre du jour modifié est voté à l'unanimité**

## 1- Approbation du PV du conseil d'établissement du 23 novembre 2021 (vote)

Monsieur le Président de séance demande si tous les membres du conseil ont reçu le PV. Il passe la parole à Mme ZIEGLER qui souhaite apporter une rectification à propos de son nom qu'il faut remplacer par celui de Madame Fabre Fontaine dans les instances. Monsieur le Proviseur confirme que cette rectification a déjà eu lieu.

Monsieur L'Hôte demande que son nom soit inscrit comme membre représentant des parents au CVL. Il demande également que s'agissant du projet d'évaluation du cycle terminal, il convienne d'écrire « épreuves terminales et nationales » en lieu et place de « épreuves terminales ».



Le PV du conseil d'établissement du 23 novembre 2021 est soumis au vote :

Vote :

Nombre de votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

**Le PV du 23 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité avec cette modification.**

## **2- Point sur la situation sanitaire du lycée**

Monsieur le Président du conseil fait le point sur la situation sanitaire du lycée :

Le 17/12/2021 : 2 cas covid positifs en classe 4<sup>e</sup>1 et fermeture de la classe de 4<sup>e</sup>1.

Le 19/01/2022 : 2<sup>ème</sup> cas positif dans la classe de 6<sup>ème</sup>1 - isolement des 2 élèves positifs et des élèves cas contact selon le protocole indiqué par le CCO.

Le 20/01/2022 : 2<sup>ème</sup> cas positifs dans la classe de 1<sup>ère</sup> G2 - isolement des 2 élèves positifs et des élèves cas contact selon le protocole indiqué par le CCO.

Le 21/01/2022 : 3<sup>ème</sup> cas positif dans la classe de 4<sup>ème</sup>1 - isolement du 3<sup>ème</sup> élève positif et des élèves cas contact selon le protocole indiqué par le CCO.

Monsieur le Proviseur indique que quelques personnels ont été touchés également par la covid (personnels enseignants et agents).

## **3- Validation des protocoles sanitaires mis à jour en CHSCS le 14 janvier 2022**

Monsieur le Proviseur présente aux membres présents les points qui ont été modifiés dans le protocole sanitaire en vigueur (voir documents joints).

Après discussion, ces modifications sont soumises au vote.

Vote :

Nombre de votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

**Le protocole sanitaire modifié est voté à l'unanimité.**



#### **4- Informations – Réflexions sur les groupes de travail (banalisation de 2 fois 2h)**

Monsieur le Proviseur informe les membres présents de la nécessité d'organiser des rencontres pour des réflexions pédagogiques sur l'actualisation des différents documents fonctionnels de l'établissement :

- a. projet d'établissement
- b. règlement intérieur
- c. horaires de l'établissement
- d. calendrier scolaire 2022/2023
- e. logo et nom de l'établissement
- f. organisation des 50 ans du lycée le samedi 4 juin 2022

Il précise que sur les deux journées de pré-rentrée des personnels enseignants, l'établissement n'a utilisé qu'une seule journée, prenant en compte les nombreux jours de fermeture dus à la pandémie.

Le Président du conseil a également indiqué que les enseignants ne se sont réunis qu'une demi-journée au lieu d'une journée pour lors de la réflexion sur le projet d'évaluation en cycle terminal. Monsieur le Proviseur saisit l'occasion pour remercier les enseignants qui ont dû échanger en dehors de leur temps de travail sur ces sujets avant la tenue des réunions.

Après échange, les membres du conseil d'établissement approuvent la mise en place des deux demi-journées de réflexion pédagogique.

#### **5- Questions diverses (à déposer au secrétariat 48h au plus tard avant le conseil)**

Pas de questions diverses.

Monsieur le Proviseur informe le conseil qu'il a confié le toilettage du site de lycée à Monsieur le Directeur de l'école primaire, ceci afin de le rendre plus agréable et accessible.

Monsieur le Président du comité de gestion remercie Monsieur le Directeur d'avoir accepté cette charge de travail supplémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur, Président de séance clôture le conseil d'établissement à 18h26.

Le Président du conseil d'établissement

Monsieur Laurent Pierre KOMLAN

La secrétaire de séance

Mme Njara

## PROTOCOLE DE SERVICE D'ACCUEIL

- 1- LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS L'ÉTABLISSEMENT POUR LES EMPLOYÉS, LES PRESTATAIRES ET LES VISITEURS ;
- 2- LES VISITEURS DOIVENT DECLINER LEUR IDENTITÉ ET LE MOTIF DE LEUR VISITE ;
- 3- LES EMPLOYÉS, LES PRESTATAIRES OU LES VISITEURS ENTRANT DANS LE SITE DOIVENT SE LAVER LES MAINS AVEC DU GEL HYDROALCOOLIQUE OU DU SAVON ;
- 4- LES HEURES D'ENTRÉE ET SORTIES DES EMPLOYÉS, DES PRESTATAIRES ET DES VISITEURS SONT CONSIGNÉES DANS UN REGISTRE TENU PAR L'AGENT D'ACCUEIL OU LE GARDIEN AU PORTAIL ;
- 5- IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LES CONSIGNES D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DE DISTANCIATION.

**Parce que nous devons apprendre à vivre autrement, il faut inlassablement répéter aux enfants les consignes ci-dessous**

### ***Pour se protéger et protéger les autres***



**Se laver très  
régulièrement  
les mains**



**Tousser ou  
éternuer dans  
son coude**



**Utiliser un  
mouchoir à  
usage unique  
et le jeter**



**Saluer sans se  
serrer la main,  
éviter les  
embrassades**

Mise à jour : 14 janvier 2022

## Protocole élèves

### CONSIGNES A RESPECTER AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT POUR LES ELEVES DU PRIMAIRE

#### ACCUEIL

**Accueil des élèves selon l'emploi du temps de l'élève – Seuls les élèves de maternelle sont accompagnés par leurs parents jusqu'à leurs classes**

- J'arrive au portail avec mon masque. Je dois avoir dans mon cartable un deuxième masque (masque de rechange) ;
- **Le port du masque est obligatoire** pour les élèves de l'élémentaire ;
- **En maternelle, le port de masque est à proscrire pour les élèves ;**
- je rejoins calmement l'espace dédié à ma classe
- Je respecte la distance de 1 mètre entre moi et mes camarades
- A la sonnerie, je me range devant ma classe en gardant mes distances avec mes camarades
- J'attends les consignes données par mon maître ou ma maîtresse pour entrer
- Je vais au lavabo me laver les mains avec du savon (gel hydro alcoolique interdit) après avoir déposé mon cartable à ma place
- Je rejoins ma place et je ne touche pas les autres tables

#### DANS LA JOURNEE

- Toute la journée, j'évite les contacts
- Pour aller aux toilettes, je demande toujours l'autorisation aux enseignants
- S'il y a trop de monde aux toilettes, j'attends à l'extérieur mon tour
- Lorsque j'ai fini, je me lave bien les mains avec le savon
- Je dois respecter la cour de récréation attribuée à ma classe
- je dois respecter les horaires de récréation
- Les jeux de contact et de ballon sont interdits
- Je garde mes distances avec les autres personnes
- Je n'hésite pas à me laver régulièrement les mains aux points d'eau

#### A LA SORTIE DES COURS

- Je me dirige calmement vers le portail de sortie en faisant attention à ne pas bousculer mes camarades et en respectant le sens de circulation
- Je franchis le portail et ne m'attarde pas devant l'école (**les parents ou chauffeurs devront absolument ne pas être en retard pour récupérer les élèves**)
- Je dois changer mon masque le lendemain.

### *Pour se protéger et protéger les autres*



*Se laver très  
régulièrement  
les mains*



*Tousser ou  
éternuer dans  
son coude*



*Utiliser un  
mouchoir à  
usage unique  
et le jeter*



*Saluer sans se  
serrer la main,  
éviter les  
embrassades*

## Protocole élèves

### CONSIGNES A RESPECTER AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT POUR LES ELEVES DU 2<sup>nd</sup> DEGRE

#### ACCUEIL

Accueil des élèves selon leur emploi du temps

- J'arrive au portail avec mon masque et je ne l'enlève pas ; Je dois avoir dans mon cartable un deuxième masque (masque de rechange) ;
- Le port du masque est obligatoire pour les collégiens et les lycéens
- Je respecte la distance de 1 mètre entre moi et mes camarades
- A la sonnerie, je me range devant ma classe en gardant mes distances avec mes camarades ; le professeur me donne du gel pour me nettoyer les mains
- Je rejoins ma place et je ne touche pas les autres tables

#### DANS LA JOURNEE

- Toute la journée, je conserve mon masque
- S'il y a du monde aux toilettes, j'attends à l'extérieur mon tour
- Lorsque j'ai fini, je me lave bien les mains avec le savon
- Je dois respecter la cour de récréation attribuée à ma classe
- Je dois respecter la place qui m'a été attribuée dans la salle
- je dois respecter les horaires de récréation
- Les jeux de contact sont interdits
- Je garde mes distances avec les autres personnes
- Je n'hésite pas à laver régulièrement les mains aux points d'eau
- Je ne dois pas aller au portail pour m'acheter à manger
- Même en tant que lycéen, je ne peux plus sortir par mesure de sécurité.
- En EPS :
  - ✓ le masque reste obligatoire dans le gymnase
  - ✓ le masque est désormais obligatoire à l'extérieur également. Les élèves pourront l'enlever lors des activités pour mieux respirer ; après les activités, les élèves devront changer de masque. Lors des rassemblements ils devront tous le porter normalement !
- la vigilance de tous sera accrue sur les gestes barrières (lavage des mains, distanciations, ...)

#### A LA SORTIE DES COURS

- Je me dirige vers le portail de sortie et je fais attention à ne pas bousculer mes camarades
- Je franchis le portail et ne m'attarde pas devant l'établissement (les parents ou chauffeurs devront absolument ne pas être en retard pour récupérer les élèves)
- Je dois changer mon masque le lendemain.

### *Pour se protéger et protéger les autres*



*Se laver très  
régulièrement  
les mains*



*Tousser ou  
éternuer dans  
son coude*



*Utiliser un  
mouchoir à  
usage unique  
et le jeter*



*Saluer sans se  
serrer la main,  
éviter les  
embrassades*



Mise à jour : 14 janvier 2022

## Protocole en cas de suspicion

Si la personne peut marcher :

- Redoubler de prudence si une personne manifeste des symptômes tels que la toux, la fièvre, ...
- Isoler la personne en l'accompagnant sans la toucher à l'infirmerie
- Une fois la personne installée, prévenir sa famille pour qu'elle soit récupérée
- Remplir le registre de « main courante » mis en place et qui se trouve dans le bureau du CPE (M. Tovo)
- Rester dans les environs en attendant l'arrivée de la famille
- Après le départ de la personne, informer le service de gestion (agent chef) pour la désinfection de l'infirmerie

Si la personne ne peut pas marcher :

- Eviter de la toucher
- Prévenir la vie scolaire qui installe une zone de sécurité autour de la personne
- Appeler les secours
- Appeler la famille
- Attendre jusqu'à l'arrivée des secours / de la famille
- En classe, le professeur fait appeler la vie scolaire
  - La vie scolaire prend en charge l'élève
  - Le professeur et le reste de la classe changent de salle

En cas de signalement d'un cas de covid-19 d'un élève ou d'un membre de son entourage familial direct

Le protocole mis en place au lycée en lien avec les recommandations du CCO de Tamatave est immédiatement appliqué :

1. Alerter par un mot du Proviseur les élèves qui ont été en contact direct avec le cas positif et leurs familles
2. Demander à ce qu'ils soient sous surveillance durant 7 jours et qu'ils se fassent tester en cas de suspicion
3. Informer les enseignants et le reste de la classe afin que tout le monde se surveille (professeurs, élèves, familles) durant 7 jours
4. Au bout des 7 jours, si on a été en contact avec un cas positif et qu'on ne manifeste aucun

## Protocole personnel

- Obligation de porter un masque dans l'établissement
- Obligation de respecter la distanciation (au moins 1m), et notamment dans les endroits comme la salle des professeurs ou des maîtres, le CDI, le BCD, les bureaux, les ateliers, ...
- Une fois dans la salle, utiliser le savon ou le gel hydro alcoolique pour les mains ; s'assurer que les élèves et tous les usagers le font également
- Attribuer dans la mesure du possible une place à chaque élève dans la salle
- Laisser les portes et les fenêtres ouvertes chaque fois que les conditions climatiques le permettent
- Veiller à ce que les élèves respectent les consignes du protocole élève ci-joint
- Une salle est attribuée à toutes les classes ; ce sera donc à l'enseignant de se déplacer hormis pour les cours nécessitant une salle spécialisée.
- Redoubler de vigilance si un élève ou un personnel manifeste des symptômes tels que la toux, la fièvre, ... ; il doit être dirigé vers la vie scolaire ou l'infirmerie qui appliquera les consignes de prise en charge et d'évacuation

**Parce que nous devons apprendre à vivre autrement, il faut inlassablement répéter aux enfants les consignes ci-dessous**

### *Pour se protéger et protéger les autres*



**Se laver très  
régulièrement  
les mains**



**Tousser ou  
éternuer dans  
son coude**



**Utiliser un  
mouchoir à  
usage unique  
et le jeter**



**Saluer sans se  
serrer la main,  
éviter les  
embrassades**

Mise à jour : 14 janvier 2022

**Un élève, un enseignant ou un personnel  
présente**



**Une grande fatigue, un essoufflement  
Ou un autre signe qui vous inquiète !**

**Appelez**

**L'infirmière : 032 03 669 47**

**si elle n'est pas là,**

**La vie scolaire : 032 03 669 44**

**Signalez votre nom, le lieu où vous êtes dans  
l'établissement, le nom de la personne malade**

**La personne contactée va venir vous aider**